



**INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2011 - 2012**

JOURS DES INSCRIPTIONS			REPRISE DES COURS
Dojo de Saint-Varent	Mardi 13 Septembre	17 H 30 - 20 H	Mardi 20 Septembre
Complexe Sportif de Sainte-Verge	Mercredi 7 Septembre	14 H - 18 H	Mercredi 7 Septembre (cadets/juniors/seniors)
	Vendredi 9 Septembre	18 H - 19 H	Mercredi 14 Septembre (poussins/benjamins/minimes)
Dojo d'Argenton-les-Vallées	Lundi 12 Septembre	18 H 30 - 20 H	Lundi 19 Septembre

**COTISATION**

**Nés de 1998 à 2006                    140 euros**  
**A partir de 1997                        165 euros**

**TARIF DEGRESSIF POUR LES FAMILLES QUI ONT PLUSIEURS INSCRIPTIONS**  
**TARIF REDUIT SI VOUS PARRAINEZ UNE OU PLUSIEURS INSCRIPTIONS**  
**RENSEIGNEZ-VOUS**

La cotisation annuelle est payable à l'inscription.

Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année en cas d'absences du licencié.

Cette cotisation comprend l'inscription auprès de la Fédération Française de Judo  
d'un montant de 33 € (licence comprenant une assurance).

Celle-ci peut être réglée en espèces, par chèque, en coupons sports ou chèques vacances.

Les lycéens bénéficiaires du ticket sport déduiront le montant sur leur paiement.

**A NOTER** : Possibilité de régler en plusieurs fois - chèques donnés **à l'inscription**  
avec mention au dos des dates de dépôts.

**PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT**

**Fiche d'inscription intégralement complétée**  
**Demande de Licence auprès de la Fédération**  
**Certificat Médical (ou photocopie du passeport)**

**Nous rappelons aux licenciés possédant un passeport de faire viser celui-ci par leur médecin pour la nouvelle saison de compétitions**

**TRES IMPORTANT**

**Pour une question d'assurance, nous n'accepterons aucun judoka sur le tatamis tant que le dossier sera incomplet.**

**Il est donc très important que vous fournissiez rapidement tous les documents ainsi que le règlement nécessaires à l'inscription.**

**EQUIPEMENT**

Le licencié doit être équipé d'un kimono de judo (judogi) ainsi que d'une paire de tongs ou claquettes. Des kimonos sont mis en vente au Club - Vous pouvez vous adresse au Secrétariat.

Pour le judogi, prévoir une taille supérieure à celle de l'enfant.

Pour les judokas qui participent à plusieurs entraînements par semaine ou qui pratiquent la compétition, il est conseillé d'avoir un judogi de rechange.

# HORAIRES DES COURS

## ARGENTON LES VALLEES

**LUNDI**

SALLE OMNISPORT

18 H 30 - 19 H 45

Débutants à Minimes

## SAINT-VARENT

**MARDI**

SALLE OMNISPORT

17 H 30 - 18 H 30

2006 - 2005 - 2004

18 H 30 - 19 H 45

2003 - 2002 - 2001-2000

19 H 45 - 21 H 15

A partir de 1999

## THOUARS

**LUNDI**

CHATEAU

18 H - 19 H 30

Cours à thème

19 H 30 - 21 H

CAT

**MARDI**

COMPLEXE  
SPORTIF

18 H 15 - 19 H 30

Travail individuel Ne Waza  
Cadets - Juniors - Seniors

19 H 30 - 21 H 30

Self Défense  
Cadets - Juniors - Seniors

**MERCREDI**

COMPLEXE  
SPORTIF

14 H - 15 H

Débutants 2006 - 2005

15 H - 16 H

Mini Poussins 2005 - 2004

16 H - 17 H 30

Poussins 2003 - 2002  
Benjamins 2001

17 H 30 - 19 H

Benjamins 2000  
Minimes 1999 - 1998

19 H 15 - 21 H 30

Cadets - Juniors - Seniors

**JEUDI**

CHATEAU

19 H 30 - 21 H 30

Jujitsu  
Cadets - Juniors - Seniors

COMPLEXE  
SPORTIF

20 H - 22 H

CAT de Pompois

**VENDREDI**

COMPLEXE  
SPORTIF

18 H - 19 H

Débutants  
Mini Poussins - Poussins

19 H - 20 H

Benjamins - Minimes

20 H - 22 H 30

Cadets - Juniors - Seniors

**SAMEDI**

CHATEAU

10 H - 12 H

Entraînement à la Japonaise

## INFORMATIONS

### PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

Pour une plus grande sécurité des enfants, le JUDO CLUB THOUARSAIS rappelle à ses licenciés et à leurs parents que la prise en charge des judokas n'est effective que sur la durée du cours pour lesquels ils sont inscrits. En dehors de ce créneau, la responsabilité du club ne saurait être engagée.

Le club ne peut être tenu responsable de la perte ou du vol d'objets appartenant aux licenciés.

Nous en appelons donc à la vigilance de chacun.

### MESURES D'HYGIENE

Pour des raisons d'hygiène évidentes, il serait souhaitable que tous les judokas se changent dans les vestiaires prévus à cet effet afin que le judogi reste propre.

Les judokas doivent impérativement chausser leurs tongs ou claquettes de la sortie du vestiaire au bord du tapis. Il est interdit de marcher pieds nus.

Nous en appelons donc à la responsabilité et au bon sens de chacun pour le respect de ces règles élémentaires et pour le plus grand confort de tous.